

Communiqué de presse

St Etienne du Rouvray, le 23 juillet 2013

Mov'eo et l'INPI, partenaires pour promouvoir le dépôt de brevets industriels dans les PME innovantes

Le 6 juin dernier, Mov'eo et l'INPI renouvelaient leur partenariat visant à promouvoir la propriété industrielle auprès des PME et des centres de recherche membres du pôle pour valoriser leurs innovations technologiques.

Le dépôt de brevets est le reflet du dynamisme des entreprises françaises en matière d'innovation industrielle. Selon les derniers chiffres publiés par l'INPI en avril 2013, les entreprises du secteur automobile figurent en tête de classement des déposants. Mais il s'agit essentiellement des grands groupes. L'objectif de Mov'eo est de sensibiliser les PME à la mise en œuvre d'une stratégie de propriété intellectuelle, facteur clé de leur compétitivité et indissociable d'une stratégie de développement à l'international.

Dans le cadre de son plan Intelligence Economique, Mov'eo a adopté une approche spécifique pour chacun de ses membres, depuis les PME jusqu'aux grands industriels. Pour les PME, le plan Mov'eo-Intelligence Economique contribue à apporter des éléments de compréhension des évolutions du marché de l'Automobile et des Transports avancés (technologies, réglementations, attentes clients...).

La promotion de l'Intelligence Economique se fait en lien avec les services de l'Etat. Ainsi, Mov'eo a renouvelé sa **Convention de partenariat avec l'INPI**. Conclue pour une durée de 2 ans, la convention prévoit un ensemble de services techniques et financiers pour inciter et soutenir leurs démarches de Propriété Industrielle.

Dans le cadre de ce partenariat, la directrice « Appui aux Entreprises et à la Recherche » de l'INPI est associée au comité de pilotage du pôle.

L'INPI assure un rôle d'information de l'équipe de gouvernance du pôle et de ses membres PME ou recherche :

- Sur les titres de propriété industrielle,
- Sur les relais à l'international de l'INPI,
- Sur les éléments et pistes d'action pour la mise en place d'une stratégie de propriété intellectuelle.

Mov'eo s'engage notamment à promouvoir les pré-diagnostics propriété industrielle auprès des PME membres du pôle. Dans le cadre d'un projet labellisé par le pôle et ayant obtenu un financement, Mov'eo déploie des missions d'accompagnement individuel en vue d'aider les PME à mettre en place une stratégie contractuelle intégrant la propriété industrielle.



Pôle Mov'eo - Technopôle du Madrillet - 50 rue Ettore Bugatti - 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

Tél. : +33 (0)2 35 65 78 20 - Fax : +33 (0)2 35 34 64 97 - contact@pole-moveo.org - www.pole-moveo.org

Siret : 491 767 257 00026 - Code APE : 9499Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 71 491 767 257

« L'Intelligence Economique amène à la construction d'une vision stratégique, par une analyse fine des informations de marché. Dans ce cadre, le renouvellement de notre partenariat avec l'INPI souligne l'intérêt que porte le pôle aux outils de protection et de renseignement en lien avec l'innovation » explique Frédéric Guernalec, Vice-Président Intelligence Economique de Mov'eo et PDG de la PME Quertech, elle-même détentrice de 25 brevets dont elle valorise l'exploitation auprès de grands groupes industriels.

« Outil de protection et d'avantage concurrentiel, la stratégie de propriété intellectuelle est aussi essentielle pour les entreprises dans leurs activités de R&D, pour leur développement international, la construction d'alliances, la levée de fonds etc. Avec la dématérialisation des données, la propriété intellectuelle est aussi une mine d'informations techniques et tactiques, source d'intelligence économique. Enfin, elle constitue, pour les entreprises innovantes, une part importante du capital immatériel que notre partenariat avec Mov'eo contribuera à valoriser. » précise Yves Lapiere, Directeur général de l'Inpi.

A propos de Mov'eo :

Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics, Mov'eo développe des projets collaboratifs innovants pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises françaises et des territoires. Mov'eo regroupe plus de 300 membres et est implanté sur les régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Ile-de-France : son territoire représente plus de 70% de la R&D automobile française. Les projets collaboratifs de Mov'eo se construisent autour de sept domaines d'activités stratégiques. A travers ses projets, Mov'eo répond à sa double vocation, contribuer à la fois au développement de la R&D et au dynamisme des territoires. Dans ce cadre, Mov'eo a mis en place un plan spécifique à destination des PME pour favoriser leur coopération en R&D avec les laboratoires et les grandes entreprises.

Depuis sa création en 2006, Mov'eo compte plus de 345 membres et a labellisé 315 projets R&D représentant un budget total de 1,340 Milliard d'Euros.

A propos de l'Inpi :

L'INPI est un établissement public, autofinancé, placé sous la tutelle du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique. Il délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises. Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Sur les trois régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Ile-de-France, l'Inpi compte trois implantations, au plus près des acteurs régionaux de l'innovation.